

Saint-Mandé, le 15 mai 2014



## Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics ?

### CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier  
01 43 98 83 05  
06 85 31 34 90  
[sophie.couturier@ign.fr](mailto:sophie.couturier@ign.fr)

Corinne Waechter  
01 43 98 8312  
06 45 37 45 73  
[corinne.waechter@ign.fr](mailto:corinne.waechter@ign.fr)



[ign.fr](http://ign.fr) - [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)

Le Géoportail est le portail des territoires et des citoyens, qui a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence sur l'ensemble du territoire national, y compris l'outre-mer. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, le Géoportail est un outil essentiel pour l'information du citoyen, la mise en œuvre des politiques publiques et le développement de services sur internet.

**Jeudi 15 mai l'IGN organise à son siège de Saint Mandé le premier volet des Ateliers de l'IGN, un cycle de rencontres sur les enjeux et les perspectives de l'information géolocalisée au service de la société et des politiques publiques.**

Les usages de l'information géographique ont fortement évolué ces dernières années, notamment avec l'essor des nouvelles technologies mobiles de communication qui a conduit à la circulation d'un très grand nombre de données auxquelles est associée une localisation.

Dans un contexte marqué par la volonté du Gouvernement d'ouvrir l'accès à l'ensemble des données publiques (open data), l'occasion se présente de repenser les services publics à la lumière de ce que pourrait apporter l'information géographique comme levier de modernisation de l'action publique.

Opérateur de référence en matière d'information géographique, l'IGN poursuit la réflexion sur les enjeux et les perspectives de l'information géolocalisée, et initie *Les Ateliers de l'IGN*. Lieux de rencontres et d'échanges entre acteurs publics et membres de la société civile, *Les Ateliers de l'IGN* ont pour vocation de confronter les expériences, de croiser les compétences, de faire émerger des pistes de nouveaux services à apporter au public, et de créer des synergies.

**Thème :** Comment l'information géolocalisée fait-elle évoluer les services publics ? Trois ateliers se dérouleront entre le 15 mai et le 10 juillet au siège de l'IGN à Saint Mandé et porteront sur les questions suivantes : Quels sont les besoins des usagers ? Quelle synergie des acteurs publics ? Quel modèle économique mettre en place ?

*L'édition d'un cahier clôturera le premier cycle des Ateliers de l'IGN et paraîtra à l'automne 2014.*



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

### À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

*L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.*